



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 mai 2000

Original: français

Lettre datée du 23 mai 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence du Conseil de l'Union européenne sur la Conférence de mise en œuvre de la paix publiée le 22 mai 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) António **Monteiro**

Annexe à la lettre datée du 23 mai 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Déclaration de la présidence du Conseil de l'Union européenne sur la Conférence de mise en œuvre de la paix, publiée le 22 mai 2000

Dans la perspective de la réunion ministérielle de la Conférence de mise en œuvre de la paix pour la Bosnie-Herzégovine, qui aura lieu les 23 et 24 mai, l'Union européenne (UE) a rappelé qu'elle est pleinement attachée au processus de paix en Bosnie-Herzégovine. À cet égard, elle a salué le travail remarquable accompli en Bosnie-Herzégovine par le Haut Représentant et son personnel et elle a réaffirmé qu'elle soutient sans réserve leur action.

L'Union européenne a noté que, près de cinq ans après Dayton, des progrès substantiels ont été réalisés. La situation en matière de sécurité s'est stabilisée. D'importants travaux de reconstruction ont été achevés. Les retours des minorités s'accroissent. Le district de Brcko est mis en place et fonctionne. Les scrutins qui se sont tenus successivement ont amorcé une tendance vers un pluralisme politique de plus en plus large. La Bosnie-Herzégovine est désormais acceptée comme une nation. Alors que l'on entre dans le nouveau millénaire, un nouvel état d'esprit règne en Bosnie-Herzégovine. Le peuple croate a montré l'exemple en votant pour la paix, la liberté et la justice. On constate une évolution vers une véritable « maîtrise de leur destin » par la population et la société civile, les libertés démocratiques et la transparence économique prenant enfin racine.

Toutefois, ces résultats auraient pu être bien plus importants : l'obstruction politique et la mise en œuvre, par certains, de politiques inspirées de considérations purement ethniques empêchent la population de Bosnie-Herzégovine de tirer pleinement parti des avantages que les Accords de Dayton/Paris leur offrent sur les plans économique et démocratique. L'UE appuie le Haut Représentant dans l'exercice de ses pleins pouvoirs en vue d'assurer la mise en œuvre des accords de paix, y compris l'éviction de ceux qui font obstacle aux réformes économiques.

S'il est approuvé par la Conférence de mise en œuvre de la paix, le programme qui a été présenté permettra à la population de Bosnie-Herzégovine de saisir les occasions qui s'offrent aux citoyens d'un État européen moderne et de choisir la voie de la prospérité et des libertés démocratiques.

Mettre en œuvre les accords de Dayton/Paris signifie :

- Accélérer les réformes économiques en vue d'éviter l'effondrement de l'économie. Briser l'étau des partis politiques sur les activités économiques et commerciales. Simplifier les réglementations qui étranglent les chefs d'entreprise de Bosnie-Herzégovine. Faire en sorte que la population de Bosnie-Herzégovine puisse bénéficier des services dont elle a besoin en matière bancaire, de télécommunications et d'énergie et qu'elle puisse elle aussi faire partie de la nouvelle génération des technologies de l'Internet;

-
- Mettre en place des institutions nationales efficaces et démocratiques, fondées sur une fonction publique professionnelle, et créer des organes de réglementation au niveau de l'État pour mettre en œuvre les dispositions prévues par la Constitution de Dayton, afin que la Bosnie-Herzégovine puisse servir les intérêts de sa propre population;
 - Combattre la corruption et la criminalité organisée et accroître la transparence et la responsabilité, notamment en brisant les liens entre les partis politiques et les entreprises;
 - Mettre en place un pouvoir judiciaire indépendant et impartial qui veillera au respect de l'État de droit;
 - Assurer un processus accéléré et autonome de retour des réfugiés dans leur foyer;
 - Traduire en justice les personnes inculpées de crimes de guerre qui sont toujours en liberté;
 - Achever la transformation des médias et de la radiodiffusion publique et faire en sorte que les médias puissent fonctionner sans subir d'intimidation ni d'ingérence politique;
 - Réduire les dépenses militaires et engager une restructuration fondamentale des forces armées des entités en tenant compte de la viabilité financière et des besoins en matière de défense de la Bosnie-Herzégovine;
 - Jouer un rôle positif dans le processus du Pacte de stabilité.

La mise en œuvre des Accords de Dayton/Paris par des réformes politiques, sociales et économiques ouvrira la voie à l'intégration de la Bosnie-Herzégovine dans le processus de stabilisation et d'association lancé par l'UE et dont bénéficient déjà les autres États d'Europe du Sud-Est.